



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Deportes internes et resistants

Question écrite n° 4943

Texte de la question

M Roland Beix appelle l'attention de M le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre sur la necessite de reconnaitre aux anciens combattants faits prisonniers pendant la guerre d'Indochine un statut particulier compte tenu notamment de l'extreme rigueur des conditions d'engagement militaire et de detention. Il lui demande s'il a l'intention de soumettre tres rapidement au Parlement un projet de loi permettant de repondre de facon satisfaisante et attendue aux demandes des anciens combattants de la guerre d'Indochine.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre precise a l'honorable parlementaire qu'il a presente a l'agrement du Gouvernement un projet de loi creant un statut en faveur des anciens prisonniers du Viet-minh. Ce texte pourrait etre soumis au Parlement lors d'une prochaine session.

Données clés

Auteur : [M. Beix Roland](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4943

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3057